



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0165

commission principale : **urbanisme**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Lyon 3°**

objet : **Mission de maîtrise d'oeuvre de conception et de réalisation des espaces publics du quartier de la Part-Dieu**

service : **Direction générale - Missions territoriales**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Le Faou

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moreton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

Conseil de communauté du 23 juin 2014**Délibération n° 2014-0165**

commission principale : urbanisme

objet : **Mission de maîtrise d'oeuvre de conception et de réalisation des espaces publics du quartier de la Part-Dieu**

service : Direction générale - Missions territoriales

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le présent rapport, conformément à l'article 2 de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 modifiée relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée, a pour objet l'approbation du programme de l'opération en vue de la désignation d'un maître d'oeuvre.

Cette opération porte sur le périmètre de la gare ouverte et concourt au projet du "Pôle d'échange multimodal (PEM) de la Part-Dieu" (mené en partenariat avec SNCF-Gares et connexions, Réseau ferré de France (RFF), le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), l'Etat, la Région, les départements du Rhône et de l'Isère, la Ville de Lyon) et au projet Part-Dieu dans son ensemble.

Le programme de l'opération comporte les éléments suivants :

- l'aménagement de la place Béraudier en sortie de gare de Lyon Part-Dieu côté Rhône avec la coordination des synthèses et des interfaces avec le marché de maîtrise d'oeuvre infrastructures traitant de l'aménagement du sous-sol de la place et, notamment, de la place basse,
- l'aménagement du parvis de la Bibliothèque, en complément de l'aménagement de la place Béraudier,
- l'aménagement de la place de Francfort à l'est de la gare, accompagné au droit de la place de l'aménagement de la rue Flandin de l'avenue Pompidou à la rue d'Aubigny,
- l'aménagement de l'avenue Pompidou, de la rue de la Villette au boulevard Vivier-Merle,
- l'aménagement du boulevard Vivier-Merle, de la rue Paul Bert au cours Lafayette avec le réaménagement du pôle nord de transports en commun (tramway et bus) et la création d'un pôle sud de transports en commun (bus),
- l'aménagement de la rue Desaix, du boulevard Vivier-Merle à la rue des Cuirassiers,
- l'aménagement de la rue des Cuirassiers, de la rue Desaix à la rue Bouchut,
- l'aménagement de la rue Bouchut, du boulevard Vivier-Merle à la rue Garibaldi, de la rue Mazenod de la rue Garibaldi à la rue André Philip, et l'aménagement de la rue André Philip de la rue Mazenod à la rue Servient,
- l'aménagement du jardin de la Bibliothèque en complément de l'aménagement de la rue Bouchut,
- l'aménagement de la rue Servient, de Vivier Merle au centre commercial et jusqu'à la cité administrative d'Etat pour le trottoir sud.

La mission de maîtrise d'oeuvre porte sur la conception et le suivi de réalisation du périmètre des travaux cités dans le programme.

Une autre opération, conduite en parallèle, porte sur un marché de conception et de réalisation d'infrastructures qui se superpose au secteur d'intervention.

L'objectif est de réaménager les voiries et espaces publics autour de la gare de la Part-Dieu et du PEM dans l'objectif de produire un "sol facile" à la Part-Dieu.

Une convention de maîtrise d'ouvrage sera établie prochainement entre les différents partenaires, notamment la Ville de Lyon et le SYTRAL.

La mission de maîtrise d'oeuvre envisagée devra être menée en étroite collaboration avec la maîtrise d'oeuvre des infrastructures du secteur gare ouverte, sous maîtrise d'ouvrage Communauté urbaine et les maîtrises d'oeuvre des projets adjacents, sous d'autres maîtrises d'ouvrage, notamment privées.

Cette opération, estimée dans sa globalité à 84 M€ TTC, s'échelonne sur les 2 prochains mandats.

Les prestations de maîtrise d'œuvre feront l'objet d'un appel d'offres restreint par exception au concours de maîtrise d'œuvre, conformément aux dispositions prévues aux articles 24, 60 à 64 et 74-III-4 b) du code des marchés publics.

Cette opération a fait l'objet d'une individualisation partielle de programme à hauteur de 2 540 000 € TTC en dépenses sur l'opération de programme n° 06P06O2342 - Lyon 3° : aménagement provisoire de la place de Francfort, approuvée par délibération n° 2011-2064 du Conseil du 7 février 2011 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de l'opération relatif à la mission de maîtrise d'œuvre de conception et de réalisation des espaces publics de la Part-Dieu à Lyon 3° et l'enveloppe prévisionnelle affectée à la réalisation des travaux.

2° - Précise que le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée à la réalisation des travaux est estimé à 84 M€ TTC.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.